

**Commission
Avenir économique**

**Commission
Agenda 21**

**Commission
Territoire et culture**

Quel avenir économique face à la crise ?

**Cycle de conférences
2009 / 2010**

Note de synthèse

Sommaire

Introduction : avec la crise, des « certitudes » économiques à nouveau en débat.....	5
Quelle sortie de crise ?	7
Une reprise économique timide et incertaine	7
Un système économique qui reste vulnérable	8
Une crise aux dimensions multiples.....	9
Le plein emploi : un horizon qui s'éloigne ?.....	10
Un avenir industriel ou une économie de service ?	11
Menaces sur l'industrie en France.....	11
Une société post industrielle ? une économie du quaternaire ?.....	13
Vers une économie verte ?	14
Quel développement pour les territoires ?	15
Une économie bretonne dynamique mais des interrogations pour l'avenir	15
Economie résidentielle et/ou économie productive ?.....	17
Des trajectoires territoriales non écrites	19
Documents utilisés	21

Cette note de synthèse s'inscrit dans le cadre du travail de la commission « l'avenir économique » du Conseil de Développement du Pays de Lorient.

Cette commission est présidée par David Capedoce (CCIM) et Thierry Catrou (CFDT-Président du Conseil de Développement) et animée par Gilles Poupard (AudéLor). Elle réunit des représentants du monde économique, des syndicats, des associations et organisme ainsi que des personnalités qualifiées.

Introduction : avec la crise, des « certitudes » économiques à nouveau en débat

A partir de septembre 2008 (faillite de *Lehman Brothers*) et des graves crises financière puis économique qui s'en est suivie, le débat économique est de retour. La forte intervention des Etats pour « sauver le système », l'ampleur de la crise et sa non anticipation, le redémarrage rapide des pays émergents....ont ébranlé une partie des « certitudes » économiques de la décennie 2000 :

- la nécessité d'une libéralisation des marchés financiers,
- la capacité des marchés à s'autoréguler,
- le passage à une économie post industrielle,
- la tendance vers une société du plein emploi,
- la « mondialisation heureuse » pour l'Occident grâce à sa « suprématie technologique »,
- Le caractère inéluctable de la montée des inégalités,
- Les métropoles comme unique moteur du développement des territoires.

De plus, la montée des problèmes écologiques et leur insuffisante prise en compte contribuent aussi à remettre en cause fortement notre modèle de développement.

C'est dans ce contexte que le Conseil de développement du Pays de Lorient a lancé un travail sur l'avenir économique. **Ce travail n'a bien sûr pas la prétention de lever ces incertitudes mais il a l'ambition d'en débattre collectivement et localement et si possible d'apporter un éclairage renouvelé sur notre avenir économique local.**

Cette réflexion du Conseil repose sur un principe participatif. Elle associe les membres du Conseil mais aussi les acteurs et décideurs ou les simples citoyens. "*L'économie est une chose trop sérieuse pour être laissée aux spécialistes*". Elle s'appuie aussi sur l'apport d'experts reconnus. Cinq conférences débats ont ainsi été organisées de novembre 2009 à mars 2010 et ont réuni entre 50 et 120 participants.

- ✓ **La crise c'est par où la sortie ?** *Guillaume Duval (27 novembre 2009)*
- ✓ **L'avenir de l'industrie en France : à quelles conditions ?** *Jean Luc Gréau (12 janvier 2010)*
- ✓ **Crise financière ou crise de civilisation ?** *Paul Jorion (2 février 2010)*
- ✓ **Quel avenir économique pour la Bretagne et ses territoires ?** *Alain Even (4 mars 2010)*
- ✓ **Economie productive-économie résidentielle : quelle stratégie pour les territoires ?** *Laurent Davezies (26 mars 2010)*

Cette démarche sera poursuivie par de nouvelles conférences débats mais aussi par des échanges entre acteurs et décideurs du pays de Lorient : entreprises, syndicats, université...

La présente note retrace les principaux points et les questionnements abordés lors des conférences-débats. Elle est aussi alimentée par la nombreuse et récente production de notes et d'ouvrages sur le sujet (cf liste des documents utilisés p 21).

Quelle sortie de crise ?

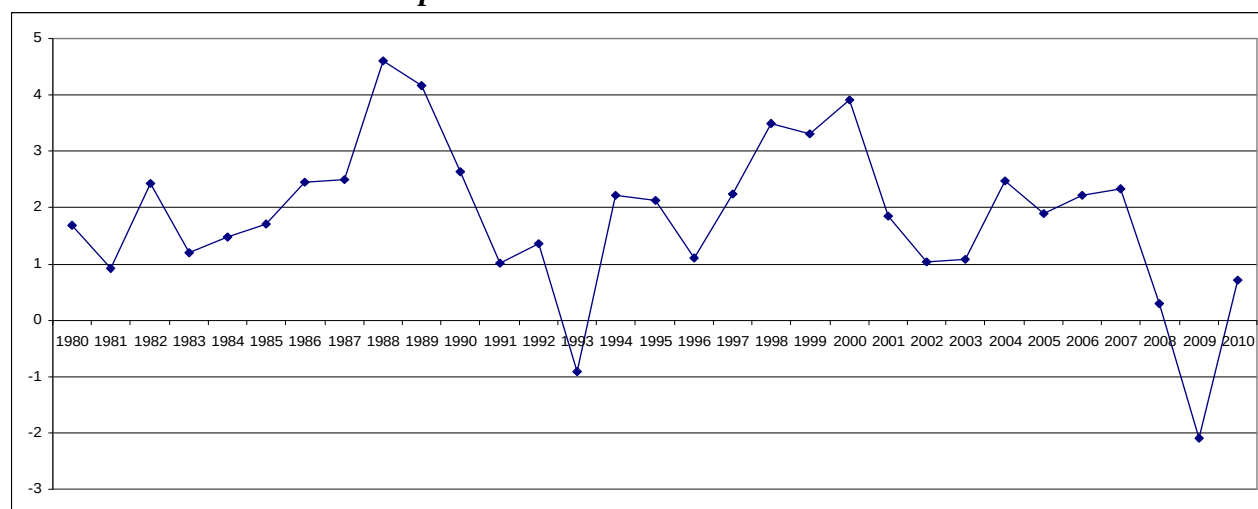
Une reprise économique timide et incertaine

La reprise n'est pas une sortie de crise

Depuis juin 2009, la France est officiellement sortie de la récession économique. Le PIB ne diminue plus. Après la très forte baisse enregistrée en 2009, un retour à la croissance est prévu pour 2010 mais c'est seulement une légère hausse du PIB qui est attendue (moins de 1 %). Dans les pays émergents, la reprise est beaucoup plus forte.

De plus, en France, au cours des 30 dernières années (voir graphique), la croissance n'a été supérieure à 3 % que cinq années (fin des années 80 et fin des années 2000). La France est elle condamnée à une « croissance molle » qui ne permet pas de baisse sensible du chômage ?

Evolution du PIB en France depuis 1980



Source : INSEE graphique Audélor

Un déplacement du centre de gravité du monde

La Chine, l'Inde, la Corée du Sud ou le Brésil notamment occupent une place grandissante dans l'économie mondiale. La Chine est le premier exportateur mondial, elle est aussi devenue le premier marché pour l'automobile et pour un certain nombre de matières premières. Ses excédents commerciaux sont énormes par rapport aux pays occidentaux. De plus « d'atelier du monde » elle devient petit à petit le « laboratoire du monde ».

La Corée du Sud et non la France a été choisie par Abu Dhabi pour l'installation d'une centrale nucléaire (décembre 2009). Arcelor a été rachetée par le groupe Mittal, Volvo a été rachetée par une entreprise chinoise...

La localisation de la valeur ajoutée industrielle mais aussi la croissance de la demande s'opèrent de plus en plus dans les pays émergents.

Un système économique qui reste vulnérable

Plusieurs de nos conférenciers ont insisté sur la vulnérabilité du système économique mondial. Selon Paul Jorion « *On a sauvé le système mais sans le réparer* » ; selon Guillaume Duval « *les déséquilibres économiques sont massifs, la crise a une dimension financière mais elle est surtout économique et écologique* » et selon Jean Luc Gréau « *c'est une crise de la mondialisation qui a déstabilisé les économies occidentales* ».

Des marchés financiers non domestiqués et la menace de nouvelles bulles

La vulnérabilité de l'économie est due notamment à l'évolution des marchés financiers (subprimes, titrisation, complexification, opacité due aux mix de différentes créances...) et aux comportements des banques. « *Avec la titrisation, on ne sait plus exactement où sont les crédits pourris* ». Selon Guillaume Duval, un réel travail de nettoyage des comptes des banques ne peut être opéré en Europe en raison de l'absence d'un gouvernement économique européen.

Il n'y a pas eu depuis de réelle réforme des marchés financiers. De nouvelles bulles spéculatives peuvent éclater : immobilier commercial, cuivre, énergies renouvelables, économie chinoise.... Les experts ne sont pas d'accord sur la nature de la prochaine bulle qui va éclater mais sont d'accord pour dire que d'autres bulles se forment.

La déconnexion semble croissante entre économie financière et économie réelle. « *Les banques et les actionnaires vont mieux mais pas le reste de l'économie* » (Paul Jorion).

Des déséquilibres commerciaux

Au niveau mondial, il y a de grands déséquilibres entre d'un côté des pays dont l'économie est axée sur les exportations (Chine en particulier) et d'autres dont l'économie est axée sur le marché intérieur (USA en particulier). Selon la théorie économique, l'équilibre devrait être retrouvé par des variations de change : une forte appréciation de la monnaie chinoise (réserves de change importantes) et une forte baisse du dollar. Mais cela ne se produit pas car le dollar est une monnaie « mondiale » et la Chine a choisi de garder un yuan sous évalué pour maintenir ses exportations et ses excédents commerciaux. L'économie chinoise ne s'axe pas sur son marché intérieur ce qui devrait se passer « *dans l'évolution normale du développement économique* ».

Guillaume Duval et Paul Jorion ont souligné la dépendance des USA par rapport à la Chine pour les importations de produits à bas prix mais aussi pour le financement du déficit public (les bons du trésor américains sont achetés par les chinois). Ce système déséquilibré nourrit la formation de bulles spéculatives.

Pour Patrick Artus, la crise reflète une surcapacité de production au niveau mondial par rapport à la demande. Cet excès de capacité de production est dû à la globalisation et à l'investissement dans les pays émergents.

Une crise aux dimensions multiples

Une crise écologique :

La crise écologique ne consiste pas seulement au réchauffement climatique mais aussi à l'épuisement des ressources (pétrole, eau, poissons....). Selon Alternatives économiques, la planète souffre de « 7 plaies » :

- « *Le changement climatique s'accélère.*
- *Le productivisme agricole en butée.*
- *La pénurie d'eau s'aggrave.*
- *Les ressources halieutiques épuisées.*
- *La déforestation progresse toujours.*
- *La biodiversité compromise.*
- *Des produits toxiques de plus en plus disséminés. »*

Dans "*La prospérité du vice*", Daniel Cohen parle de "krach écologique" en citant la diffusion des modes de consommation occidentaux aux pays de l'ex tiers monde tels la Chine et l'Inde, mais aussi le réchauffement climatique ou l'épuisement des ressources en pétrole. Selon lui, « *Malthus peut être de retour* ». Sa loi (la population croît plus vite que les produits agricoles) ne s'est pas vérifiée en Occident mais pourrait se vérifier au niveau mondial. "*Dans tous les domaines cités, il faudra un immense effort coordonné de recherches scientifiques et de décisions politiques pour s'entendre sur de nouvelles normes internationales*". L'échec de Copenhague a montré la difficulté à relever ce défi.

Un développement des inégalités et de l'endettement (moins marqué en France)

Depuis 1975, aux USA comme en Europe, la tendance à la diminution des inégalités s'est enrayée. La concurrence internationale des pays à bas coût exerce une pression sur les salaires des emplois les moins qualifiés. En France, selon l'INSEE, il y a plutôt une diminution du rapport inter décile (revenus des 10 % les plus riches divisé par celui des 10 % des plus pauvres). Mais cette évolution ne prend pas en compte les inégalités de patrimoine. Elle ne met pas non plus en évidence la très forte augmentation des revenus pour les plus riches. Ainsi, les très hauts salaires (1 % les plus riches) se sont accrus de +5,8 % par an de 2002 à 2007 contre +2,3 % pour l'ensemble des salariés.

Par ailleurs, l'INSEE souligne également que les trajectoires individuelles de variation de revenus sont importantes (il n'y a stabilité que pour 36 % de la population). Aux USA, l'endettement des ménages a compensé la stagnation des revenus et permis un maintien de la consommation. En France, l'endettement des ménages est plus faible qu'aux Etats-Unis, Espagne ou Royaume Uni. Mais, les dépenses contraintes (alimentation, énergie, logement) représentent une part importante du revenu (36 % en 2006 contre 20 % en 1979). De plus, ces dépenses contraintes atteignent 48 % du revenu pour le 1^{er} décile.

Le rapport « *Sortie de crise* » souligne que le poids de ces dépenses contraintes constitue un frein à la diffusion des nouveaux produits et à celle de la nouvelle économie. Pour beaucoup de produits, il y a un problème de « *solvabilisation* » de la demande.

Enfin, le **déclassement** fait l'objet de polémiques et de débats. Pour certains, il est réel et 24 % (voire 45 % si le critère est élargi) des enfants de cadres sont déclassés (Camille Peugny). Le déclassement ne se mesure pas seulement avec le statut formel (cadres,...) mais aussi par le salaire et la précarité. L'élévation des niveaux de formation de la population ne trouve pas toujours une correspondance dans l'élévation des niveaux de qualification des emplois (les emplois de cadres se développent mais les emplois non qualifiés ne diminuent pas). Pour d'autres (Eric Maurin en particulier), il s'agit surtout de la montée « *d'un sentiment de déclassement* ».

Le plein emploi : un horizon qui s'éloigne ?

Au début des années 2000, le retour du plein emploi était annoncé. Une telle évolution faisait d'ailleurs l'objet de débat lors des élections présidentielles de 2002. Le choc de 2006 (les départs en retraite nombreux des classes d'âge des baby boomers) devait engendrer une baisse sensible du chômage.

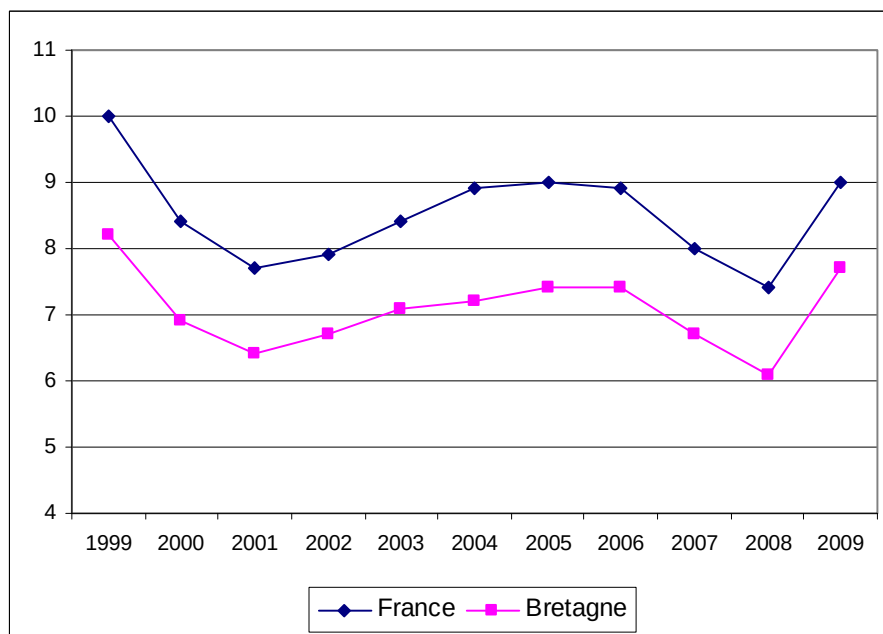
Avec la crise, on a assisté, en 2009 à une très forte augmentation du chômage malgré la pression moindre exercée par la population active.

En France, le chômage (DEFM cat A de Pole emploi) s'est accru de 19 % en 2009 (+20 % en Bretagne). Le taux de chômage est remonté à 9 % au niveau national soit le niveau atteint en 2000. Pôle emploi prévoit une nouvelle augmentation du chômage en 2010 et une légère diminution en 2011.

Selon l'OFCE, le chômage a, en 2009, moins baissé que l'activité économique (les entreprises ont essayé de conserver leur main d'œuvre stable et qualifiée). Mais, sans reprise économique franche en 2010, l'ajustement de l'emploi pourrait alors être plus important.

Par ailleurs, lors de la crise précédente de 1993, une croissance importante de l'emploi public avait pu limiter l'impact des destructions d'emplois dans le privé. Une évolution similaire paraît difficile aujourd'hui compte tenu des contraintes budgétaires de l'Etat et des collectivités locales.

Le taux de chômage en septembre de 1999 à 2009 (source INSEE)



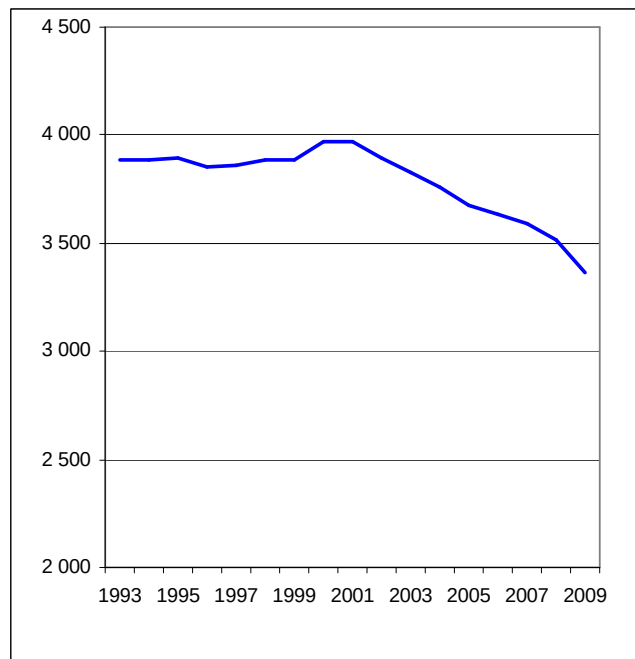
Au nombre de chômeurs, il faut ajouter un **sous emploi** (personnes en emploi mais souhaitant travailler davantage) qui représente 5 % des actifs ayant un emploi en France.

De plus, le marché du travail est de plus en plus dual avec un poids croissant des salariés en **contrat précaire**. Intérim et CDD représentent en France en 2008 11,7 % des emplois et 13 % des salariés. La précarité et le sous emploi se retrouvent dans le chômage pris au sens plus large que la seule catégorie A (n'ayant pas travaillé dans le mois écoulé). Ainsi en Bretagne, on dénombre, en décembre 2009, 181 124 demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C soit 59 % de plus que le nombre de demandeurs de catégorie A (113 739).

Un avenir industriel ou une économie de service ?

Menaces sur l'industrie en France

Evolution de l'emploi industriel en France depuis 1993 (en milliers d'emplois)



Source : INSEE

Globalement depuis 30 ans, la diminution de l'emploi industriel en France s'explique par plusieurs raisons :

- un mouvement d'externalisation vers les services,
- des gains de productivité très importants (on produit autant ou plus avec moins de salariés),
- un développement de la demande de services de la part des ménages et des entreprises,
- la concurrence des pays émergents.

Mais, depuis 10 ans, la désindustrialisation a pris une ampleur plus forte. La balance commerciale se dégrade et la baisse de l'emploi industriel est plus marquée.

L'effet de l'externalisation (développement des emplois pour l'industrie dans des sociétés de services spécialisés) est beaucoup moins net que dans les années 80 et 90. Selon une étude de la Direction du Trésor, l'externalisation explique 25 % des pertes d'emplois industriels de 1980 à 2007 et seulement 5 % de 2000 à 2007. Dans la dernière décennie, la concurrence étrangère explique une part croissante des diminutions d'emplois industriels.

Jean Luc Gréau a insisté dans sa conférence sur l'importance de l'industrie. Il a critiqué les économistes qui estimaient que l'on était rentré dans une société « *post-industrielle* ». L'industrie reste pour lui le principal moteur économique et est fondamentale pour la R et D (85 %). Il a souligné que « *Les périodes de croissance forte de l'emploi sont aussi des périodes de croissance de l'emploi industriel* ».

Il y a de plus un risque d'effet domino : moins d'usines puis moins de R et D et moins de sous traitants ou donneurs d'ordre. Le tissu industriel risque ainsi de se déliter peu à peu.

Pour lui, il n'est pas pertinent de penser pouvoir se concentrer seulement sur l'amont (recherche et innovation) et l'aval (commercialisation). La « *suprématie technologique* » des pays occidentaux est en voie de disparition. Cette diminution du poids des pays occidentaux dans l'industrie correspond aussi à un rééquilibrage de l'économie mondiale « *Il y a toujours de l'industrie mais elle n'est plus chez nous* ».

Selon Jean Luc Gréau, La France n'a plus de réel tissu économique dans le domaine textile, cuir habillement et dans l'électronique. Les industries automobiles et mécaniques sont en difficulté et sont « *à un point de bascule* ». Des points forts demeurent dans des secteurs tels que l'aéronautique, l'industrie pharmaceutique, l'agroalimentaire, le luxe ou le BTP.

Selon lui, il y a 5 conditions pour un nouveau développement de l'industrie en France :

- une réforme du secteur bancaire (limiter les activités des traders pour revenir au financement des entreprises)
- un actionnariat stable et de longue durée (comme dans les pays du Nord)
- une fiscalité des entreprises qui épargne les secteurs les plus exposés
- Le développement de l'innovation
- La mise en place de mesures protectionnistes.

Pour Mathilde Lemoine (directrice des études économiques HSBC France), « *Il ne faut pas limiter la question de la désindustrialisation à celle du coût du travail. La compétitivité passe aussi par l'innovation et le service. C'est la compétitivité par le haut* ». « *Le coût du travail français reste inférieur à celui du travail allemand, les cotisations sociales sont supérieures mais le salaire est inférieur* ». (Le Monde 24 mars 2010)

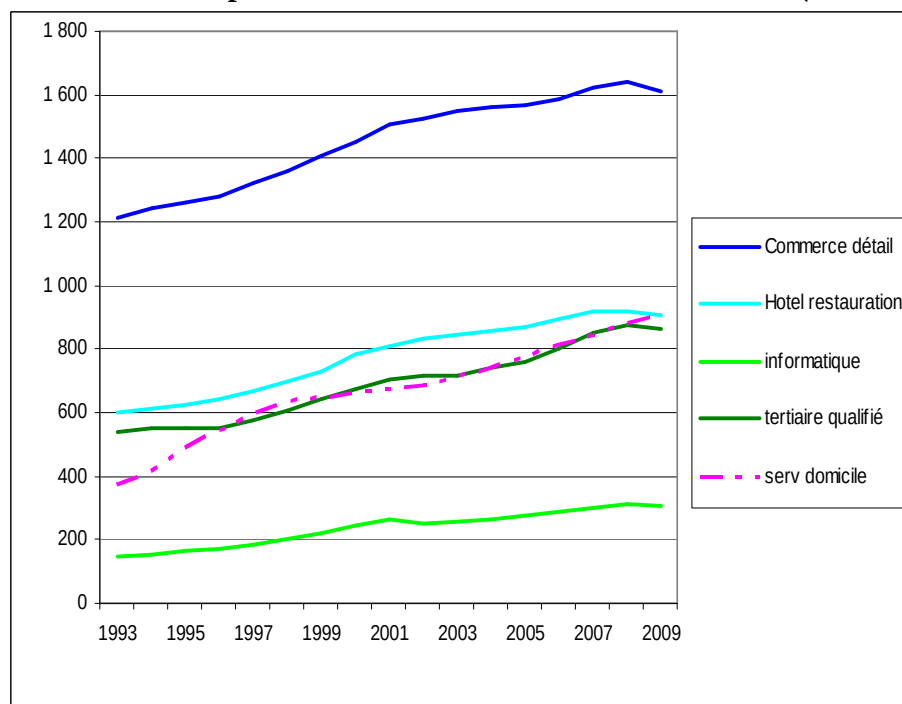
Elle ajoute que « *La France se caractérise par un faible investissement privé notamment en innovation puisqu'il représente seulement 1,3 % du PIB contre 1,8 % en Allemagne* »

Selon Guillaume Duval, l'industrie française a souffert depuis 2000 de l'appréciation de l'euro mais aussi de faiblesses structurelles liées au caractère étatique du développement industriel français (absence dans certains secteurs de pointe, peu d'entreprises moyennes, type de management).

NB : De plus en plus, les frontières se brouillent et les interactions sont nombreuses entre industrie et services et certains évoquent l'apparition d'une « *société industrielle de services* ».

Une société post industrielle ? une économie du quaternaire ?

Evolution des emplois de services en France de 1993 à 2009 (en milliers)



Source : INSEE graphiques AudéLoR

L'emploi s'est majoritairement développé dans les services au cours des 15 dernières années (cf graphique). Les services ne doivent pas être réduits aux services à la personne ou au commerce de détail car plusieurs types de services dont certains à haute valeur ajoutée ont connu une croissance :

- le commerce de détail et l'hôtellerie restauration
- les services très qualifiés : informatique, comptabilité, bureaux d'études, publicité, communication qui correspondent à une élévation de la valeur ajoutée
- les services à la personne.

Cette évolution correspond à un phénomène d'externalisation mais aussi à une modification de la demande vers les services dans les pays développés. Elle correspond aussi à la transformation de l'économie du secteur primaire vers le secondaire puis du secondaire vers le tertiaire.

Pour certains auteurs, il est vain de vouloir s'opposer à cette mutation et il faut au contraire parachever l'évolution vers une économie dite « quaternaire ».

Michèle Debonneuil notamment estime que « *le ralentissement des gains de productivité signale l'épuisement d'un régime de croissance* » et que pour les pays développés dans le contexte de la mondialisation « *le maintien de l'avance technologique ou le protectionnisme constitue une alternative impossible et des issues impraticables* ».

Elle pense qu'un nouveau cycle de croissance passe par le développement d'une économie quaternaire qui privilégie la satisfaction des besoins (mobilité, santé, éducation, logement, vie domestique...) et l'usage plutôt que la possession de biens. Ces « solutions de vie » sont « *constituées par la mise à disposition temporaire d'informations, de biens ou de personnes* » au moyen des nouvelles technologies. Ces mises à disposition (services à la personne, véhicules..) seront en quelque sorte « industrialisées ».

Vers une économie verte ?

Selon Guillaume Duval "*Les périls écologiques accumulés sont colossaux*" et la conversion écologique de l'économie n'est pas une seule opportunité mais constitue surtout une obligation pour nos sociétés. Cette conversion écologique bute sur des difficultés techniques mais aussi sur des obstacles sociopolitiques.

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, les créations d'emplois verts annoncées par le Boston Consulting Group (juin 2009) ont atteint 600 000 emplois. Des travaux plus récents tablent sur 210 000 nouveaux emplois d'ici 2020.

D'autres analystes (Note de veille du CAE n°164) sont beaucoup plus mesurés et soulignent « *la profonde incertitude qui entoure la performance globale en matière d'emploi et de croissance d'une économie verte* ».

« *La croissance verte constitue un processus de destruction créatrice* ». Il y aura des gains d'emplois dans certains secteurs mais aussi des pertes dans d'autres (substitution ou déclin d'activités polluantes). « *La croissance verte pourrait entraîner moins un gonflement des éco-activités stricto sensu qu'une diffusion de l'intensité environnementale des métiers et des activités* ».

Ce point de vue est aussi défendu dans le rapport du CESR Bretagne qui s'est intéressé autant au développement des éco-activités qu'à l'impact des exigences environnementales sur l'ensemble du tissu économique.

Pour le CESR, des opportunités existent en Bretagne notamment dans cinq domaines :

- l'efficacité énergétique des bâtiments
- l'utilisation de la biomasse
- la valorisation des éco-produits de l'agro-alimentaire et de la pêche
- le véhicule décarboné
- l'utilisation énergétique des microalgues, de l'hydrolien et de l'éolien offshore.

Quel développement pour les territoires ?

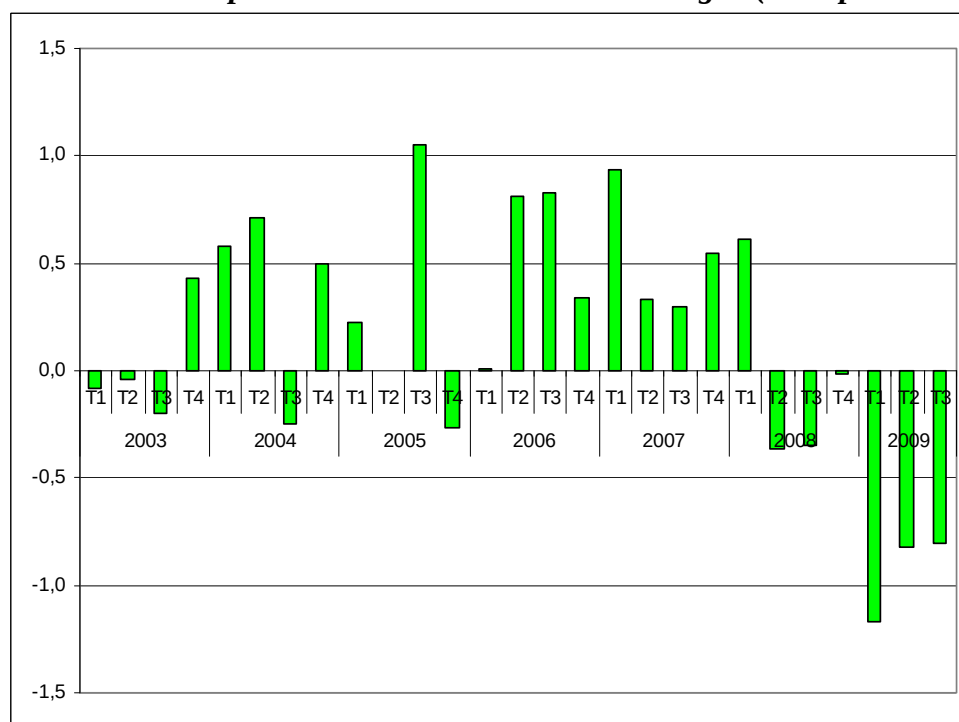
Une économie bretonne dynamique mais des interrogations pour l'avenir

Une situation économique et démographique très favorable

La Bretagne a connu une croissance économique très nette de 1990 à 2008. En moyenne le PIB breton a cru, selon l'INSEE, de 2,4 % par an pour une progression de +1,8 % en moyenne nationale. Seuls les Pays de la Loire enregistrent une croissance supérieure. Le taux de chômage, en augmentation en 2009, reste cependant le plus faible des régions françaises juste après le Limousin. En décembre 2009, il est de 8,2 % en Bretagne contre 9,6 % en moyenne française. Le taux de chômage dépasse 13 % dans le Nord Pas de Calais ou le Languedoc Roussillon.

De même, la croissance démographique bretonne s'est encore accélérée : +0,9 % par an depuis 1999 contre +0,4 % de 1990 à 1999. C'est le solde migratoire positif (+0,7 % par an) qui connaît la plus forte augmentation (+0,3 % de 1990 à 1999) et qui explique l'essentiel de la croissance démographique bretonne.

Evolution des emplois du secteur marchand en Bretagne (en % par trimestre)



Source : INSEE

Toutefois, la Bretagne n'est pas épargnée par la crise. Sur un an, la diminution de l'emploi dans les secteurs marchands est de -2,7 %.

Un modèle en voie d'essoufflement ?

Lors de la conférence débat, Alain Even, Président du CESR, a souligné le développement remarquable de la Bretagne au cours des dernières décennies : « *le miracle breton* ». La transformation d'une région pauvre en déclin démographique en une région dynamique, attractive et même industrielle. Mais, il a également mis en évidence le fait que ce modèle est en voie d'essoufflement et que l'on est sans doute à la fin d'un cycle.

En effet, « *les bases industrielles bretonnes sont fragilisées* » : agroalimentaire, automobile, électronique, construction navale. Les inquiétudes et incertitudes sont fortes pour l'agriculture. « *Son modèle intensif est remis en cause* ».

Dans le même temps, « *L'attractivité résidentielle de la Bretagne n'a jamais été aussi forte* ».

Le débat entre économie résidentielle et économie productive est particulièrement pertinent en Bretagne. En 2007, le CESR a d'ailleurs élaboré 4 scénarios pour le développement de la Bretagne selon la combinaison entre dynamique productive et dynamique résidentielle :

- La Bretagne convoitée ou « *Breizh Riviera* » (dynamique surtout résidentielle)
- La Bretagne en pointe ou « *les vents portants* » (dynamique productive et résidentielle),
- La Bretagne désorganisée ou « *le courant productif* »
- La Bretagne délaissée ou « *le reflux* » (affaiblissement des 2 dynamiques)

Selon Alain Even, le développement résidentiel constitue un atout mais présente aussi des dangers ou des défis et notamment :

- La pression foncière et le danger d'une spécialisation sociale territoriale,
- Le vieillissement de la population et la nécessité d'un développement des services à la personne structuré et abordable.

En outre, la Bretagne est confrontée à un véritable défi environnemental (algues vertes, étalement urbain, énergie...) qui interroge autant son économie productive que son économie résidentielle.

Enfin, les difficultés sociales ou un « mal-vivre » dans notre région sont également illustrées par un taux de suicide supérieur à la moyenne française, une plus forte consommation d'alcool, des problèmes de santé au travail (TMS notamment). En 2008, le nombre d'accidents du travail avec arrêts est de 46 pour mille salariés en Bretagne contre 38 pour mille en France.

Par ailleurs, le décalage persiste entre bon niveau de formation de la population et faiblesse relative du niveau de qualification des emplois.

« *Mais, la Bretagne a également des atouts à ne pas gâcher :*

- *Son attractivité résidentielle,*
- *Un bon niveau de formation*
- *Ses capacités en recherche*
- *son accessibilité et son maillage urbain*
- *sa culture du débat »*

Economie résidentielle et/ou économie productive ?

Le développement des métropoles

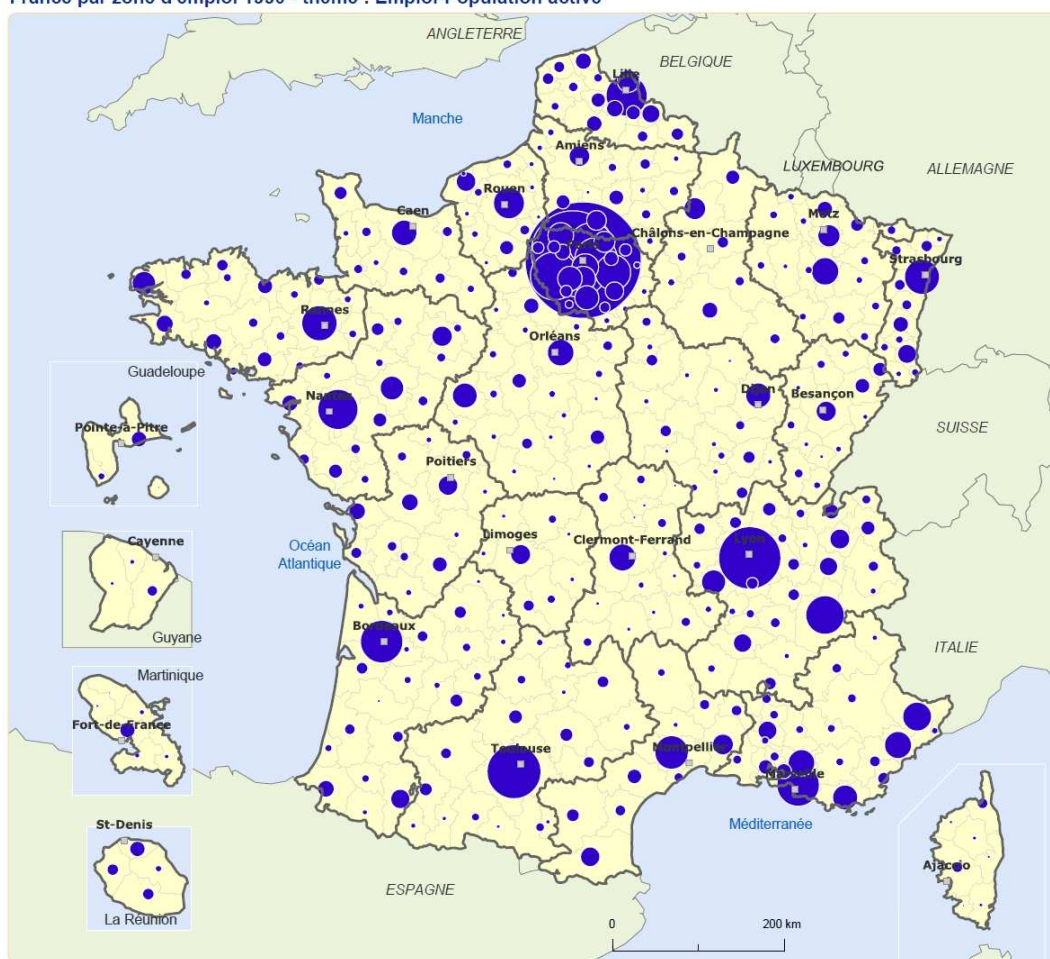
Dans les années 90 et plus encore 2000, les métropoles ont été perçues comme les moteurs du développement économique local. Comme l'a expliqué Laurent Davezies, cela correspondait aux thèses de la « *Nouvelle économie géographique* » (Paul Krugman). Cette théorie explique la polarisation économique et la métropolisation par les externalités positives qu'elles procurent : accès aux ressources, économies d'échelle, économies d'information, effet d'appariement. Les territoires métropolitains atteignent ainsi une « *sur productivité* ».

L'innovation et les économies d'échelle sont perçues comme les principaux facteurs de développement. L'indicateur du taux « *d'emplois métropolitains supérieurs* » devient le signe du développement économique et leur croissance l'objectif des stratégies de développement économique.

Mais comme le souligne Pierre Veltz « *Si la métropole combine les atouts elle est loin de les monopoliser ! Du fait du développement des transports et de la mobilité, des aires urbaines mi urbaine mi rurales fonctionnent aujourd'hui comme des métropoles diffuses, ajoutant à la taille effective du marché du travail et des services une qualité de vie qu'on ne trouve pas dans les métropoles concentrées* ».

Nombre de cadres en 2006 par zone d'emploi

France par zone d'emploi 1990 - thème : Emploi-Population active



GéoFLA® © IGN 2008 - © INSEE 2009

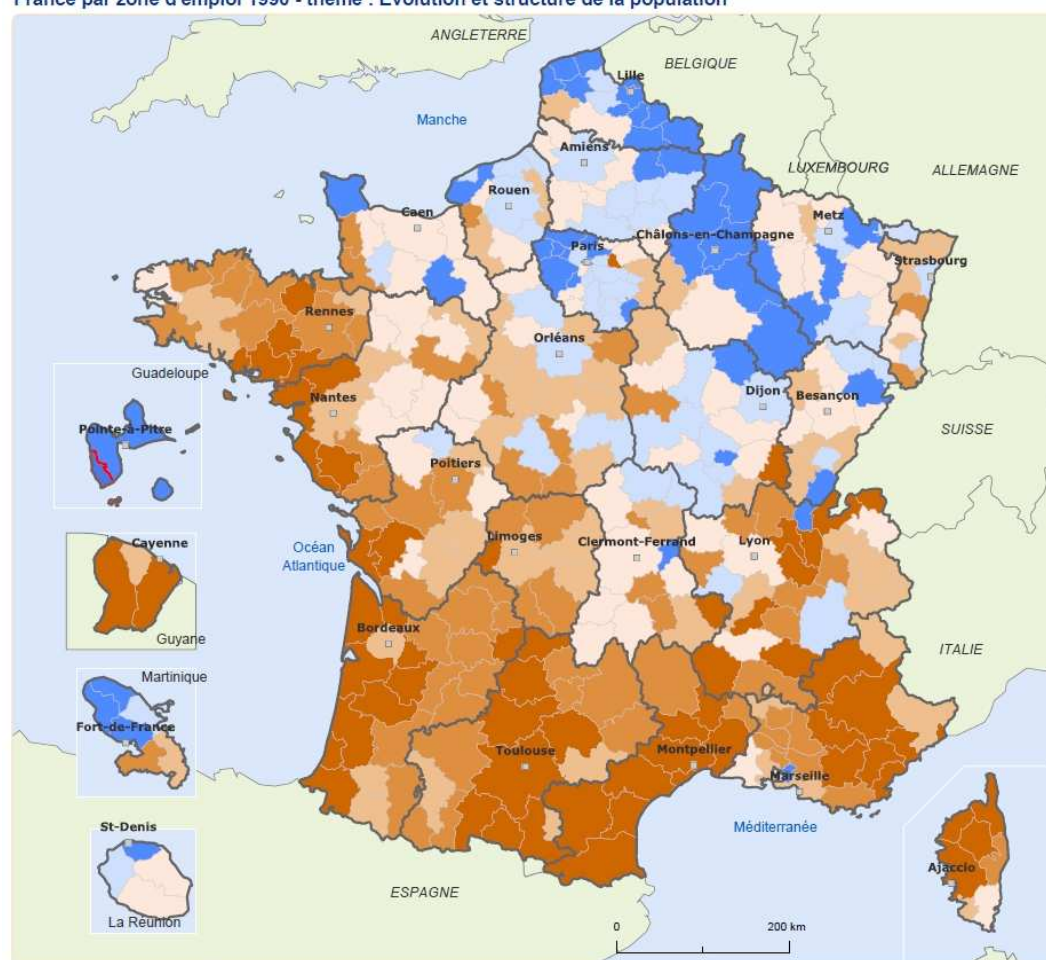
L'économie résidentielle porte le développement des territoires périphériques

Toutefois les observations et les constats statistiques montrent que l'avenir économique n'est pas exclusivement réservé aux métropoles. La production et l'innovation ne sont pas non plus les seuls moteurs du développement local.

Les croissances de l'emploi les plus fortes se produisent dans des départements tels que la Vendée ou le Morbihan. Laurent Davezies explique ce développement par l'essor de l'économie résidentielle (dépenses effectuées localement par les habitants ou les résidents temporaires). Selon ses travaux, en moyenne, la base productive (production à destination de l'extérieur du territoire) ne représente que 20 % des revenus. Les salaires publics et les transferts sociaux représentent 40 % et la base résidentielle (retraités + navetteurs + touristes) également 40 %. Ces répartitions sont très variables selon les territoires. Beaucoup de petits territoires productifs ont une faible attractivité résidentielle. Ce sont aussi les territoires les plus frappés par la crise.

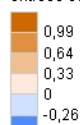
Solde migratoire 1999-2006 par zone d'emploi

France par zone d'emploi 1990 - thème : Évolution et structure de la population



GéoFLA® © IGN 2008 - © INSEE 2009

Évolution de la population due au solde apparent
entrées sorties (var. ann. moy.) (en %)



source : Insee, RP1999 et RP2006, exploitations principales

On assiste selon Davezies à une « *divergence des territoires* ». « *La géographie de la valeur ajoutée ne correspond plus à la géographie des revenus, de la population et du développement* ».

Cette divergence se retrouve dans tous les pays développés mais semble particulièrement marquée en France pour plusieurs raisons :

- l'importance des transferts sociaux,
- l'importance du tourisme,
- l'importance des résidences secondaires,
- le réseau TGV et la bonne accessibilité routière du territoire,
- la RTT et les jours fériés,
- les liens forts qui se maintiennent avec la campagne et un certain « *rapport indifférencié au territoire* »,
- le bon maillage des équipements (cf La France à 20 minutes).

L'économie productive ne se limite pas à l'industrie

Une partie des services participe à l'innovation et sont créateurs de valeur ajoutée : tertiaire qualifié, informatique, finance... La vente à l'extérieur du territoire ne concerne pas que les produits mais aussi des prestations de service. D'ailleurs, une partie des services sont délocalisables : centres d'appel, sociétés informatiques, ingénierie....

Des trajectoires territoriales non écrites

Un équilibre à trouver entre productif et résidentiel

L'économie résidentielle est souvent décriée et perçue comme moins noble que l'économie productive (marché local, emplois moins qualifiés...). Elle présente cependant l'avantage d'être moins soumise à la concurrence mondiale, d'être moins cyclique et d'être créatrice d'emplois. L'attractivité résidentielle est ainsi un atout pour les territoires qui peuvent en bénéficier.

Il y a toutefois un danger dans un positionnement uniquement axé sur l'économie résidentielle. « *La rente paysagère est une ressource non renouvelable* » et il est très difficile de développer à nouveau l'économie productive dans un territoire très résidentiel : conflits d'usage, refus des « nuisances », syndrome nimby (*not in my backyard*) ou du PUMA (projet utile mais ailleurs).... Pour Laurent Davezies, « *la pierre philosophale du développement local c'est de développer conjointement le moteur économie résidentielle et le moteur économie productive* ».

L'importance des facteurs relationnels et de l'organisation

Claude Courlet spécialiste de « l'économie territoriale » insiste sur l'importance de la dimension relationnelle dans le développement local. Les interactions entre les acteurs, la qualité de la gouvernance, l'utilisation des compétences locales, la capacité d'adaptation et les liens entre système de formation et les entreprises sont, selon lui, décisives dans la compétitivité des territoires.

La taille des agglomérations, les caractéristiques géographiques ou les facteurs techniques ou fonctionnels (coût de transport, économie d'échelle, effets d'agglomération) n'expliquent pas tout.

Pas de modèle unique

Les différents spécialistes du développement local montrent que les trajectoires de développement ne peuvent se réduire à un modèle unique. Les atouts spécifiques, l'histoire et la géographie de chaque territoire doivent servir de base à la construction de stratégies de développement local adaptées. Pierre Veltz souligne par ailleurs les dangers d'une spécialisation trop marquée qui rend les territoires vulnérables. Pour lui « *les économies locales dynamiques sont le plus souvent sectoriellement diversifiées* ».

Documents utilisés

Sortie de crise

- ✓ « *Sommes nous des paresseux ? et 30 autres questions sur la France et les français* » Guillaume Duval. Edition du Seuil. Janvier 2008.
- ✓ « *La trahison des économistes* » Jean Luc Gréau. Gallimard. Mars 2009.
- ✓ « *L'implosion : la finance contre l'économie* » Paul Jorion. Fayard. Novembre 2008.
- ✓ « *L'ajustement de l'emploi dans la crise : la flexibilité sans la mobilité ?* » Centre d'analyse stratégique Note de veille n°156. Novembre 2009.
- ✓ « *Les leviers de la croissance française* » Conseil d'Analyse Economique. Analyses économiques n°6. Novembre 2007.
- ✓ « *Une lecture marxiste de la crise* » Patrick Artus. Flash économie. Natixis. Janvier 2010.
- ✓ « *La France devrait connaître un chômage élevé pendant au moins 5 ans* » Xavier Timbeau de l'OFCE. Le Monde. Janvier 2010.
- ✓ « *Les classes moyennes sous pression* » Régis Bigot. CREDOC n°219. Mars 2009.
- ✓ « *Les très hauts salaires du secteur privé* » INSEE Première n°1288 Avril 2010
- ✓ « *Les inégalités de niveaux de vie entre 1996 et 2007* » INSEE Première n°1266 Novembre 2009.
- ✓ « *Le déclassement : fantasme ou réalité ?* » Xavier Molénat. Sciences Humaines. Grands dossiers n°18. Mars 2010.

Avenir industriel ou économie de services

- ✓ « *Sortie de crise : vers l'émergence de nouveaux modèles de croissance ?* » Centre d'analyse stratégique. Document de travail. Octobre 2009.
- ✓ « *Economie des services et compétitivité des territoires* » EM Mouhoud Groupe prospective de la DIACT. Octobre 2009.
- ✓ « *Etat généraux de l'industrie Bilan de la concertation* » rapport final. Février 2010
- ✓ « *La désindustrialisation en France* ». Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique. Février 2010
- ✓ « *L'économie quaternaire : une croissance durable à construire* ». Michèle Debonneuil. Février 2010

- ✓ « *La croissance verte : quels impacts sur l'emploi et les métiers ?* » Centre d'analyse stratégique Note de veille n°164. Janvier 2010.
- ✓ « *600 000 emplois verts : mirage ou réalité ?* » Environnement magazine. Décembre 2009.
- ✓ *Eco activités et développement durable : des opportunités de croissance pour la Bretagne* » CESR Bretagne Juin 2009
- ✓ "L'économie durable" Alternatives économiques. Hors série n°83. 4^{ème} trimestre 2009.

Le développement des territoires

- ✓ « *La République et ses territoires : la circulation invisible des richesses* ». Laurent Davezies. La République des idées. Janvier 2008
- ✓ « *Polycentrisme ou polarisation : quel modèle va l'emporter ?* » Guy Baudelle et Jacques Fache revue Bretagne(s) n°10. 2008
- ✓ « *Développement économique : la fausse évidence régionale. Analyse des schémas régionaux de développement économique* » Daniel Béhar et Philippe Estèbe. Les annales de la recherche urbaine. N°101. Novembre 2006.
- ✓ « *PIB en Bretagne : une croissance soutenue entre 1990 et 2008* » INSEE Bretagne Octant 118. Mars 2010
- ✓ Bretagne Prospective. Newsletter. Janvier 2008
- ✓ « *Les évolutions des bases de l'industrie bretonne à l'horizon 2021* ». CESR Bretagne. Novembre 2005
- ✓ « *Mobilité des populations et territoires de Bretagne à l'horizon 2030* » CESR Bretagne. Septembre 2007.
- ✓ « *Les paradoxes de la Bretagne* » Jean Ollivro Editions Apogée. Juillet 2005.
- ✓ « *Répartition géographique des emplois* » INSEE Première n°1278. Février 2010.
- ✓ « *L'économie territoriale* ». Claude Courlet. PUG. Août 2008.
- ✓ « *L'attractivité des territoires : théories et réalités* » Gérard François Dumont et Laurent Chalard. Population et Avenir n°697. Mars Avril 2010.
- ✓ « *Economie des services et développement des territoires* » EM Mouhoud. Collection Travaux n°11 DATAR Documentation Française. Janvier 2010.
- ✓ « *Des lieux et des liens : politiques du territoire à l'heure de la mondialisation* » Editions de l'Aube. Avril 2004.

Conseil de Développement
du Pays de Lorient
Kuzul Diorren Bro An Oriant

contacts :

l.debacq@audelor.com
Tél. : 02 97 88 05 20

www.conseil-developpement-pays-lorient.org